



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : RTE

Tél :06,74,84,22,41

Bénéficiaires : RTE

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
VISITE DE LA LIGNE 225KV CORDEAC PONT ESCOFFIER	SEMAINE 27	LE PERRIER	PONT ESCOFFIER	NEANT	1ROTATION AVEC 3PERSONNES	1

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :
VI

Description des aéronefs (type / couleur / immatriculation) :
BLEU ET BLANC FGRR

Pilotes : Nom du pilote :DECELLE BRUNO

ASEYSSINET
Le 20/06/16

Autorisation accordée n°

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 21/06/16

Le Directeur *par interim*

Copie au secteur de :

Préconisations du Parc national :

Attention à cette période et dans le secteur : présence de Vautours

A Valbonnais , le : 21/06/16